



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DE LA COMMUNE DE VICH POUR L'EXERCICE 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de la Commission de Gestion relatif à la gestion de la Commune pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 et à l'examen des comptes 2021.

Nous remercions la Municipalité d'avoir répondu à nos questions lors de notre rencontre le 7 juin et pour avoir préparé, avec les employés communaux concernés, le « Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2021 ».

Gestion générale de la Commune par la Municipalité

La Commission de Gestion constate avec satisfaction la qualité du travail effectué par la Municipalité en 2021, année de transition entre le Conseil Général et le Conseil Communal.

Ce travail a été marqué par la suite de la gestion de la pandémie de Covid-19 et l'installation du Conseil Communal, ce qui a rendu l'engagement de la Municipalité d'autant plus actif. Le nombre de sujets à traiter et le nombre de préavis est resté dans la moyenne des années précédentes.

Nous avons focalisé notre attention cette année sur les sujets ci-après.

Suite de la gestion du Covid-19

Avec la situation du Covid-19 qui a perduré, la Municipalité a de nouveau dû s'adapter et faire preuve d'agilité. Cette nouvelle année (2021) a demandé un travail important afin de répondre aux décisions des autorités sur les thématiques suivantes :

Plan de continuité

Le plan de continuité mis en place l'année précédente a été revu et mis à jour en fonction des nouveaux élus suivant leur dicastère. La mise en application de ce plan ainsi que les mesures qui en découlent, ont été assurées par chaque responsable de dicastère. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de discontinuité dans la gestion de la Municipalité.

Mesures de protection spécifiques (Ecoles et parascolaire)

Les plans de protection et les mesures émis par le canton pour les écoles ont été respectés ainsi que tout ce qui concerne l'UAPE. Cependant, la Municipalité a dû faire face à l'absence de personnel d'encadrement pour raison de maladie ou quarantaine et a fait recourt à des remplaçants. Il est à saluer que l'encadrement a pu être réalisé et qu'aucune fermeture n'a dû être exécutée.



Aide à la population

Il n'y a pas eu besoin d'une implication de la Municipalité de manière spécifique dans la mesure où les actions et aides à la population ont été regroupées et gérées au niveau cantonal comme la vaccination par exemple.

Manifestations

Malgré la situation pandémique et les diverses contraintes liées aux plans de protection, la Municipalité a permis de maintenir ou de mettre en place certains événements (notamment 4 événements entre août et décembre) et contribuer à un retour progressif à « la vie sociale ».

Effets financiers

Deux conséquences relatives à la pandémie en 2021 ont pu être relevées : le manque de revenus imputables aux locations de locaux (forum des Pralies notamment) et le recourt à des remplacements du personnel malade de l'UAPE afin d'assurer l'encadrement et le fonctionnement de cette dernière. Pour le reste, il est trop tôt pour analyser les recettes fiscales. L'effet du manque à gagner en raison de la réduction des locations serait plus ou moins compensé par des charges réduites selon Mme la Syndique.

Le travail effectué sur ce dossier par la Municipalité et le personnel communal a été très important et nous réitérons nos félicitations pour la gestion exemplaire de ce dossier.

Installation du Conseil Communal et de la nouvelle Municipalité

Installation

En 2021, suite aux élections, le paysage législatif et exécutif de notre commune a changé. Il est passé d'une gestion de Conseil Général en Conseil Communal nécessitant l'installation des instances politiques de notre commune avec, notamment, la nomination et la répartition des dicastères de la Municipalité. Cette répartition a été réalisée en tenant compte de l'ancienneté des représentants assurant une continuité (connaissances historiques en particulier de la secrétaire de la commune, suivis des dossiers, transferts d'informations entre les représentants) dans la gestion des dossiers de notre commune. S'en est suivie une mise à jour de toute la documentation nécessaire à la bonne gestion de Vich telle que les règles de fonctionnement, les délégations et les signatures, ainsi que l'intégration de 2 nouveaux représentants. Cette intégration a également été réalisée en permettant aux nouveaux entrants de réaliser des formations dispensées par le canton.

Feuille de route 2021-2026

Suite à son installation, la Municipalité a travaillé sur sa feuille de route émanant en grande partie de son programme d'élection (programme d'intention) basé sur la continuité et une fiscalité raisonnable. Les projets en cours ont été revus et des discussions collégiales ont permis de proposer un plan simple décliné en priorités et actions au Conseil Communal.

Nous saluons le travail réalisé par la Municipalité et relevons son implication et son désir de répondre aux besoins de ses administrés. Cependant, nous recommandons à la Municipalité de communiquer plus proactivement sur les projets et dossiers en lien avec sa feuille de route afin de permettre plus de discussions éclairées et de débats constructifs lors des Conseils Communaux – notamment – et afin de permettre la mise en évidence du travail réalisé lors des phases préparatoires des projets et dossiers.



Sécurité et Mobilité

Pistes cyclables

La Commission de Gestion estime qu'il est important que la Municipalité continue la matérialisation des pistes cyclables au niveau de notre commune, y-compris sur la route de l'Etraz.

Sécurité piétons

Suite à la recommandation de la précédente Commission de Gestion concernant la sécurité routière sur le chemin de l'école (rapport du Bureau de Prévention des Accidents) la Municipalité a continué d'explorer des mesures à court et moyen terme pour améliorer la sécurité, non seulement des écoliers mais des piétons dans leur ensemble. Elle a, entre autres, procédé à la mise au concours du poste de patrouilleur-se sans succès. Elle a également envisagé la mise en place de « coachs » mais elle a été découragée par le corps de la Police Vaudoise pour des raisons de responsabilité et d'assurance. Il n'a pas été possible non plus d'intervenir directement dans les écoles car cela ne fait pas partie de ses juridictions.

Radars pédagogiques et limitation de vitesse

La commune s'est dotée de deux nouveaux radars pédagogiques ce qui permet de compter trois appareils. Le retour d'expériences est très positif et la solution radar pédagogique est très appréciée des riverains qui voient une grande amélioration quant à la vitesse de circulation. De plus, des prises sur les mâts des lampadaires ont été installées facilitant ainsi la recharge de ces dispositifs et permettant une plus longue utilisation. Une démarche auprès des autorités cantonales pour l'obtention d'une limitation à 30km/h a été lancée aboutissant à l'obtention d'une limite à 30km/h la nuit. La mise en application de cette autorisation est retardée car une demande complémentaire pour H24 (jour et nuit) est en cours.

Energie et environnement

La Commission de Gestion salue l'aboutissement du projet d'éclairage public qui a permis, non seulement de garantir un éclairage sécuritaire mais également de réaliser une économie d'énergie de 33%. D'autres mesures en lien avec l'éclairage sont en cours comme un programme d'abaissement de la luminosité ou l'extinction partielle permettant de réduire encore l'utilisation d'énergie.

Nous saluons la Municipalité pour son soutien en faveur des initiatives agissant pour la conservation de l'environnement, notamment par sa participation au corridor biologique Lac-Pied du Jura (exemple des 3 petites marres pour les grenouilles sonneur à ventre jaune).

Finances

Estimant que la Commission des Finances se charge du contrôle détaillé des finances, la Commission de Gestion s'est contentée de poser quelques questions d'ordre général se basant essentiellement sur le rapport de gestion de la Municipalité. La Commission de Gestion n'a en particulier pas procédé à un audit des comptes.

Par rapport à 2020 les rentrées des impôts ont augmenté de 22% ce qui représente une augmentation de presque CHF 1 Mio. En même temps, le canton a ajusté sa facture de plus d'un demi-million, laissant à la commune CHF 465'000 en plus.

Pendant l'année 2021 plusieurs investissements ont été clos, ce qui aurait mené à des amortissements exceptionnellement élevés de CHF 590'000.

Le taux d'autofinancement de 11,7% reste à un niveau moyen, en dessous du taux de 20% recommandé par le canton. Fin 2021, la commune disposait de CHF 4,1 Mio de liquidités et, en conséquence, la



Municipalité n'est pas inquiète par le taux d'autofinancement. Une augmentation du taux d'impôt ne serait en tout cas pas à l'ordre du jour.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion continue d'avoir le sentiment que la Municipalité a une gestion parcimonieuse et réfléchie des deniers communaux.

Divers

La place de jeux a été agrémentée de jeux supplémentaires (balançoires avec nid d'aigle pour les plus petits, structures d'équilibre et d'escalade) avec un sol amortissant ainsi qu'un espace pique-nique supplémentaire pour le plus grand plaisir des citoyens et de leurs enfants. Nous avons constaté avec satisfaction que ce projet rempli pleinement sa fonction auprès des plus jeunes et que ces structures sont régulièrement contrôlées par un mandataire spécialisé de manière bisannuel. La Municipalité nous a fait parvenir des copies de ces rapports 2020 et 2021.

La mise en place de stages d'été au sein du service de la voirie afin de confronter nos plus jeunes à l'environnement du travail est également à saluer.

Grâce à la formation informatique de deux de nos municipaux, la sécurité informatique a également une préoccupation de notre Municipalité qui a œuvré en mettant en place un serveur en hébergement local non relié à internet, un backup indépendant et un service cloud avec une double identification hébergé en Suisse pas Swisscom. De plus, de petites formations auprès des membres et des employés municipaux ont permis de sécuriser les pratiques. Il est à noter que les données stockées par notre commune sont limitées et les données fiscales sont stockées par le canton.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion félicite la Municipalité pour son travail et son sérieux dans la gestion de la Commune en 2021. Nous recommandons au Conseil Communal de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de la Commune en 2021 et d'adopter les comptes communaux 2021.

Pour la Commission de Gestion :

Conceição Danz

Margerita Dornier

Cyrille Ghiste

Patrick Visinand

Date : 16 juin 2022